

LES TÉLÉVISIONS LOCALES DEMANDENT UNE FRÉQUENCE NATIONALE

Le syndicat Locales.tv a écrit au Président du CSA pour exprimer le souhait des Télévisions locales adhérentes de présenter un projet de « télévision des territoires » qui serait diffusé sur l'une des deux fréquences libérées par France 4 et France Ô appelées à cesser d'émettre.

« Un canal national est une occasion unique pour valoriser les productions locales, métropolitaine et ultra-marine, des télévisions locales qui n'ont plus à prouver leur professionnalisme et la qualité de leurs créations audiovisuelles. Ce canal serait un tremplin pour les filières de production régionales et pourrait rendre pérenne des emplois non délocalisables »

Fabrice Schlosser et Dominique Renaud
Présidents de Locales TV

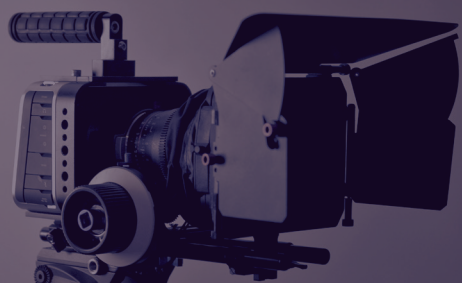


Cette chaîne nationale dédiée aux productions locales permettrait de **valoriser toutes nos régions**, sans exception, et d'être également le porte-parole de toutes celles et ceux qui les font vivre et les animent au quotidien.

Avec près de **300 journalistes** sur le terrain et plus de **34 000 heures de programmes par an**, les télévisions locales ont démontré, depuis plus de 30 ans pour certaines d'entre elles, **leur professionnalisme, leur efficacité et leur rôle de « cohésion sociale »**. Quotidiennement, elles participent au pluralisme de l'information des territoires, favorisent le mieux vivre ensemble et valorisent les projets et initiatives locales remarquables. Dans ce sens, elles ont des missions de service public au service de tous les publics. Elles s'adressent à tous, sans exception ni exclusion. Ce nouveau canal est un projet fédérateur pour l'ensemble du secteur production et diffusion audiovisuelle dans nos territoires. Locales.tv se propose, autour d'un projet commun, de réunir, sans exclusive, tous les acteurs territoriaux motivés.

Sur ce canal national, de nouveaux décrochages locaux sont envisageables notamment dans les territoires où il n'y aucune télévision locale (20 agglomérations de plus de 50 000 habitants sont concernées). Des sociétés de production « plus légères » pourraient ainsi proposer quelques heures de programmes d'hyper proximité par semaine (en décrochage du programme national) et donc favoriser le maintien ou la création d'emplois dans les filières de productions régionales tout en renforçant le pluralisme de l'information territoriale.

La grille de cette télévision sera composée de rendez-vous d'information, de documentaires, fictions, directs sportifs, divertissements et œuvres locales cofinancées par les acteurs locaux.



« Nous œuvrons pour que ce projet fédérateur et original apporte une nouvelle offre territoriale, sur le paysage audiovisuel français. »

Fabrice Schlosser et Dominique Renaud
Présidents de Locales TV

À propos de **locales.tv**

Locales.tv est né de la fusion, en janvier 2019, entre les deux principales associations représentant les télévisions locales, l'union des Télévisions Locales de Service Public (TLSP) et Télévisions locales de France (TLF).

L'association regroupe aujourd'hui 46 chaînes qui emploient près de 300 journalistes. Une co-présidence est assurée par les deux anciens présidents, Dominique RENAULD (TLSP), directeur de vià Vosges et Fabrice SCHLOSSER (TLF), directeur de Canal 32 à Troyes.

Actrices majeures de la vie économique et sociale des territoires, les télévisions locales assurent différentes missions de service public. Localement, elles s'attachent à « donner de la visibilité aux invisibles ». Elles sont le miroir direct et immédiat de la mixité des territoires qu'elles couvrent. Elles mettent également tout en œuvre pour favoriser le développement de filières de création sur leurs territoires de diffusion.

CONTACT PRESSE 1R2COM

Mélanie Tresch

01 44 17 00 34
mtresch@1r2com.fr

Michèle Lourdelle

01 44 17 00 35
mlourdelle@1r2com.fr